

PROCES VERBAL - REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - 4 Mars 2022

Présents : Pascal BAUDELLOT, Marie-Thérèse COULON, Marie-Joëlle MADRONA, Thierry TROUILLET, Thierry IWANOW, Sylvain LAURENT, Roger BOIVIN, Patrick VERNERET, Daniel DUVERGER, Pierre VERNISSE, Carole DIMIER

Secrétaire de séance : Carole DIMIER

Monsieur le Maire demande en début de séance d'ajouter deux questions à l'ordre du jour :

- Présentation du PLUi
- Délibération quant à la proposition de la commission sociale afin d'attribuer une aide pour l'Ukraine

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ces 2 questions à l'ordre du jour.

-
- Approbation du compte rendu de la séance du 4 Février 2022, le conseil municipal approuve le procès verbal à l'unanimité.

Monsieur Le Maire présente aux élus, **le compte de gestion**

Résultat de clôture de l'exercice 2021 :

- Investissement **48.738.53€** (=130.780,58€ - (déficit 2020) 82.042.05€)
- Fonctionnement **70.943.58€** (=10.371.72€ + (excédent 2020) 60.571.86€)

Pour un résultat de clôture de l'exercice 2021 de **119.682.11€**

- Approbation du compte de gestion, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Monsieur Le Maire présente aux élus, **le compte administratif 2021**

Les dépenses de fonctionnement sont de 350.940,74€

Les recettes de fonctionnement sont de 421.884,32€

Les dépenses d'investissement sont de 255.267,60€

Les recettes d'investissements sont de 304.006,13€

Marie Thérèse COULON demande à l'assemblée d'approuver le compte administratif 2021, après le départ de Monsieur le Maire. Le conseil municipal a approuvé, le compte administratif 2021 à l'unanimité.

- Budget 2022 :

Total des dépenses de fonctionnement 2022 : 270.220€

Total des investissements prévu pour 2022 : 196.066€

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'approuver le budget 2022 : le conseil municipal approuve le budget 2022 à l'unanimité.

Au regard des résultats de 2021, il n'y aura aucune augmentation des taux d'imposition en 2022.

- Monsieur le Maire soulève le problème pour la cureuse de fossés, une demande à la CUMA du Bouchaud sera faite pour avoir la possibilité de la prendre une quinzaine de jours par an. Pierre VERNISSE s'en occupe.
De plus, la réfection de la toiture du pré-haut a été votée : la rénovation s'effectuera en tôles bac acier pour un montant de 1.600€.
- Débat sur l'entretien de la voirie : Pierre se renseigne auprès de plusieurs entreprises pour refaire les routes et les chemins. 15.000€ ont été prévus au budget.
- Le conseil a voté pour à l'unanimité, pour prolonger le contrat de Mathilde Goyet de 9 mois. Cela se fera soit en contrat aidé (défini en avril) soit par un recrutement par la commune, à un nombre d'heure inférieur.
- L'indemnité pour les agents qui portent les repas a été revue, elle sera de 212.40€ par an et par personne, payé en 2 fois. Aujourd'hui, il y a environ 5 repas par jour.
- PLUi : Monsieur le Maire nous présente les grandes lignes du projet et précise que la communauté de communes souhaite revoir les plans d'urbanisme des communes d'ici le mois de juin : plusieurs réunions se tiendront entre temps.
- La commission sociale propose une aide de 300€ pour les réfugiés Ukrainiens, le conseil municipal vote pour à l'unanimité.
- Monsieur le Maire nous informe que la commune a fait un don de 200€ aux jeunes sapeurs pompiers.

Agenda :

-9 juin, la commission sociale organise une sortie à l'abbaye de Sept-Fond pour les aînés avec les bénéfices réalisés lors du repas du 29 octobre 2021 (545€).

-2 Avril : licence 4 à la salle des fêtes, le bénéfice des repas profitera aux enfants de la commune.

-8 mars, journée de la femme : après-midi organisé par les femmes de la commission sociale, toutes les femmes de la commune sont invitées.

-Samedi 12 mars : accueil des nouveaux arrivants de la commune

-Modification de la date du repas des aînés (repas de NOEL) : celui-ci se déroulera désormais le 11 novembre afin d'être plus près des fêtes de fin d'année, plutôt que mi-octobre.

Les élus n'ayant plus de questions, la séance est levée à 20h50.